



NOIR COMME DU CHARBON, VRAIMENT ?

Juin 2017, Perrine Dutronc, Responsable Stratégie SAI

Critiquer le charbon est à la mode, exemple parfait et facile d'une matière première honnie, objet d'un consensus en vue d'une action claire et forte : désinvestir, à tout prix, tout de suite, de cette énergie sale et contribuer ainsi à la si nécessaire transition énergétique. Vraiment ?

Loin de nous l'idée de réhabiliter le charbon et de faire croire, comme le voudrait Monsieur Trump aux Etats-Unis, que c'est une industrie d'avenir. Mais comme souvent le consensus cache une réalité plus complexe qu'on ne veut l'admettre. Car bien sûr il y a charbon et charbon. Et bien sûr vendre tout ce qui a trait au charbon n'est pas forcément la bonne solution. D'ailleurs lorsque l'on lit entre les lignes des diverses annonces par lesquelles les investisseurs s'engagent à sortir du charbon, il se trouve presque toujours l'astérisque qui précise sous quelles conditions. Quelles seraient donc les conditions qui rendraient le charbon acceptable, voire -en étant peut-être provocant- indispensable ?

Pour le comprendre il faut revenir aux usages que l'on fait du charbon : il existe ainsi deux grandes utilisations du minerai charbon (qui reste actuellement la seconde ressource énergétique derrière le pétrole) : thermique et métallurgique.

Charbon thermique

Le charbon thermique sert à alimenter des centrales électriques, et c'est cet usage-là qui est montré du doigt et décrié, à juste titre.

Car les centrales thermiques au charbon sont extrêmement polluantes et leur durée de vie fait que si l'on s'engage aujourd'hui dans la construction de telles centrales, mêmes équipées des technologies les plus récentes et les plus performantes, les émissions de CO2 bloquées (locked-in) liées à cette centrale courront bien au-delà de la date à laquelle le monde sera censé ne plus émettre de CO2. Il est donc impératif si l'on souhaite s'inscrire dans une trajectoire 2°, comme l'ensemble des pays de la planète l'ont signifié lors de la COP 21, de ne plus en construire. Même si il faut reconnaître qu'un tel discours est bien plus aisé à mettre en pratique dans nos pays développés que dans des pays émergents très peuplés et en forte croissance comme par exemple l'Inde.

Mais au-delà de ne plus en construire, qui constitue le premier des engagements, ne plus utiliser les centrales à charbon existantes représente également un sacré défi et une nécessité selon les contempteurs du charbon. Car avec des durées de vie de 40 ans en moyenne, beaucoup de ces centrales construites dans le passé à un moment où le climat et les émissions de CO2 n'étaient pas la priorité, ont encore de belles années devant elles. Or les fermer avant terme représente un coût



considérable que peu d'entreprises sont prêtes à assumer. L'autre solution face à une pression croissante pour se « débarrasser » d'actifs liés au charbon, notamment ces centrales thermiques, consiste à les vendre. C'est ce qu'a fait par exemple Vatenfall, un énergéticien suédois mis sous pression par les médias, les ONG et les investisseurs en 2016. Mais qui dit vendeur dit face à lui un acheteur, parfois moins scrupuleux que le vendeur sur le respect des normes environnementales. A l'instar donc de Vatenfall qui a vendu les dernières centrales thermiques au charbon qu'elle gérait encore en Allemagne à une entreprise privée non cotée tchèque, EPH, peu sensible à la vindicte de groupes de pression et encore moins au respect d'engagement environnementaux. Ne plus vouloir de centrales au charbon : certes l'idée est louable, mais penser qu'en les mettant sous le tapis comme de la poussière que l'on cache, elles n'existeront plus et que le problème environnemental qu'elles posent disparaîtra est au mieux inconscient et au pire hypocrite.

A La Française il nous semble plus adapté, et c'est ce que nous essayons de faire dans la stratégie climat que nous avons adopté, d'accompagner les entreprises recourant encore au charbon dans une transition qui vise à éliminer le plus rapidement possible son utilisation comme énergie thermique. Mais le temps –long, voire très long- des producteurs d'électricité qui se compte en dizaines d'années, n'est pas celui –court, voire très court- des ONGs, des médias ou de certains investisseurs. Pour autant une telle transition est nécessaire, et également faisable car de nombreuses alternatives existent aux centrales à charbon, des énergies renouvelables aux centrales à gaz.

Charbon métallurgique

Le charbon métallurgique est utilisé dans le secteur de la sidérurgie pour produire de l'acier. On utilise un type de charbon extrêmement concentré en carbone que l'on appelle coke et que l'on obtient en portant le charbon (d'une certaine qualité) à de très hautes températures, supérieures à 1 000°C. Ainsi le coke est un combustible à pouvoir calorifique élevé qui permet justement le traitement de minerais et de supporter les hautes pressions des fourneaux. A la différence du charbon thermique, il y a peu d'alternatives au coke comme combustible et réducteur pour traiter le minerai de fer. Il serait donc dangereux, à moins de vouloir mettre à mal l'industrie sidérurgique, d'empêcher la production de charbon « en général » sans en distinguer son usage.

C'est d'ailleurs pourquoi la plupart des investisseurs qui s'engagent à sortir du charbon précisent que pour les sociétés minières ils toléreront un certain seuil (entre 20 et 50% en général) d'activités dans le charbon et différencient même parfois le charbon thermique du charbon métallurgique. En tout état de cause, le charbon pointé du doigt pour son effet délétère sur le climat et parce qu'il est déjà, ou peut vite devenir, un investissement catastrophique est le charbon thermique. Il représente à ce jour environ 86% du minerai extrait chaque année contre 14% pour le charbon métallurgique.

Le charbon n'est certes pas une énergie d'avenir. Mais la fin de son utilisation ne se décrète pas et s'étalera, n'en déplaise aux impatients, sur des dizaines d'année. Il nous paraît donc essentiel de bien savoir de quoi l'on parle lorsque l'on se plaint à critiquer le charbon et de ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain. Il est tout aussi essentiel d'être actif comme nous le sommes à La Française afin de pousser les entreprises dans lesquelles nous investissons à mettre en place et délivrer des résultats sur des stratégies visant à éliminer à terme le recours au charbon et notamment le charbon thermique.



Avertissement :

Document promotionnel à destination des investisseurs professionnels. Les informations contenues dans cette présentation ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques. Les opinions exprimées par La Française se fondent sur les conditions de marché actuelles et sont susceptibles d'être modifiées sans avertissement. Ces opinions peuvent diverger de celles d'autres professionnels de l'investissement. Document publié par La Française AM Finance Services, siège social 128, boulevard Raspail, 75006 Paris, France, agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel en qualité de prestataire de services d'investissement sous le numéro 18673 X, société affiliée de La Française.

